

LA MARÉE MONTANTE

DE KAMOURASKA

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA
VOL. 19 N°5 OCTOBRE 2018



CENTRE DE RÉNOVATION

CAMILLE DUMAIS



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347

www.camilledumais.com

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois

Construction

Yves Gosselin

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Spécialiste en rénovation de maison ancestrale
et construction neuve d'allure ancestrale

418 492-3492

Cell. : 418 714-5736

9, route Lauzier
Kamouraska



Vie municipale

Plantation d'arbres à la MRC

La MRC de Kamouraska, appuyée de son comité administratif, souhaite procéder progressivement à la plantation d'arbres sur le terrain de l'édifice Claude-Bécharde afin d'améliorer la beauté du paysage et de procurer ombre et fraîcheur.

Ainsi, à terme, la plantation pourrait compter un total de 18 arbres correspondant symboliquement au nombre des 17 municipalités, plus les TNO, de notre MRC. Pour ce faire, chaque municipalité a été

invitée à offrir une espèce d'arbre de son choix en vue d'un événement « plantation ». Cet événement a lieu le vendredi 28 septembre.

L'arbre choisi pour notre municipalité est l'épinette blanche (*Picea glauca*). Ce choix a été motivé par le fait que c'est un arbre indigène dans la région, que c'est un conifère (donc beau dans toutes les saisons), et aussi parce qu'il peut vivre très longtemps.

Les toilettes ne sont pas des poubelles!

Saviez-vous qu'il ne faut jamais disposer de lingettes dans les toilettes, qu'elles soient pour bébé, d'hygiène personnelle, démaquillantes, désinfectantes ou antibactériennes? En effet, ces tissus peuvent s'accumuler et provoquer le blocage des conduites d'égout et des postes de traitement des eaux usées. Une telle situation s'est d'ailleurs produite récemment, entraînant un laborieux travail de déblocage pour nos employés des travaux publics. La meilleure façon d'éviter ces fâcheuses conséquences est tout simplement d'utiliser la poubelle. Merci à tous de votre précieuse collaboration!

Retour sur la fête nationale du 23 juin dernier

Le beau temps était de la partie. Les gens ont pu se rassembler près du quai. L'Échouerie (version 2.0) a été utilisée pour sa première activité officielle.

Le menu « poutine » a été fort apprécié. Les feux du joie et d'artifice ont couronné la soirée.

Merci à nos organisateurs : Steve, Jérôme et Benoit. Merci à tous les bénévoles qui ont fait de cette soirée une réussite : P.-A, Maryse, Karen, Mylène, Simon, Élliot, Christine, Linda, Édith, Robert, Lise, Guylaine, Pierre, Viviane.

Plus de 300 repas ont été servis permettant de remettre plus de 3 000\$ au projet du parc-école. Et tout cela grâce à la collaboration de P.-A. Michaud de Patates Rive-Sud qui a gracieusement fourni les frites, le fromage et la sauce.

Merci également à tous les participants et joyeux lurons qui sont venus en grand nombre fêter à Kamouraska!

L'organisation de cette soirée a été chapeautée par le Comité de développement.

LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter: Développement de Kamouraska
67, avenue Morel, Kamouraska, QC G0L 1M0
418 492-6523 poste 3
developpement@kamouraska.ca
Le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30

Prochaine date de tombée:
15 novembre 2018

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. à 325 exemplaires. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 25\$ par année, frais de poste et de manutention compris, ou **gratuitement en s'inscrivant à la liste d'envoi par courriel**. Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal:
Montage : Valérie Dumont et Benoit Randall
Révision linguistique: Claude Langlais
Crédit photo page couverture : Pixabay

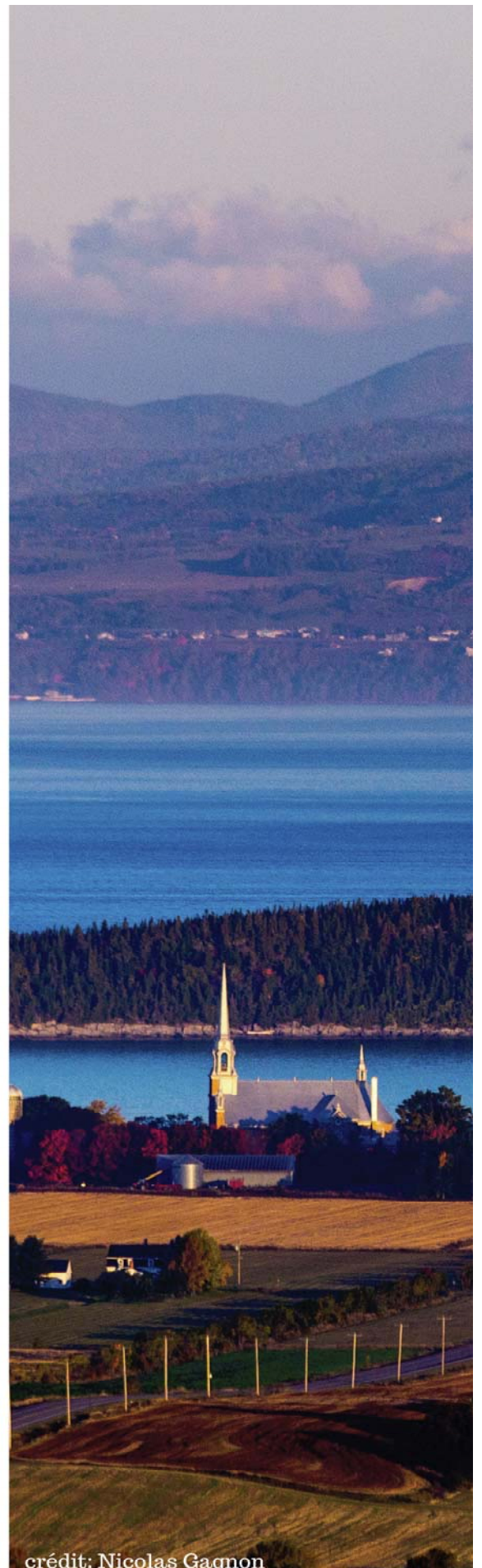
CIRCUIT DE L'ACTION DE GRÂCE

Dégustations de produits locaux



Terroir Kamouraska

**6 ET 7 OCTOBRE 2018
À KAMOURASKA
ENTRE 10H00 ET 16H00**



crédit: Nicolas Gagnon

Vie municipale

DOSSIER EAU POTABLE : belle couverture médiatique

C'est sous un ciel radieux que la Municipalité de Kamouraska a tenu une conférence de presse le 10 septembre dernier. Cette conférence avait pour but de manifester à nouveau son impatience de voir le projet de mise aux normes de l'eau potable municipale d'enfin recevoir l'autorisation de se mettre en branle.

De nombreux médias se sont déplacés pour l'occasion offrant une belle couverture médiatique à cette situation qui perdure. Espérons que ce cri du cœur sera entendu par les autorités concernées, débloquant ainsi ce dossier qui a trop longtemps attendu.



Monsieur Gilles A. Michaud s'adressant aux journalistes.

Pour voir ou lire les reportages faits sur ce sujet :

ici.radio-canada.ca/nouvelle/1122925/eau-potable-kamouraska-gouvernement-permis-puits

cmtchau.ca/nouvelles/eau-potable-kamouraska-attend-toujours/

www.leplacoteux.com/kamouraska-deux-piscines-deau-potable-rejetees-nature-jours/



Plus de 40 artisans du Bas-Saint-Laurent

76, avenue Morel | G0L 1M0 | 418 308-0646
info@lefilbleu.ca | www.lefilbleu.ca



400, Chapleau
Saint-Pascal (QC)
G0L 3Y0
tél. : (418) 492-2902
télé. : (418) 492-7566
courriel : iga08595andre.tanguay@sobeys.com



Jonathan Lajeunesse
Directeur

Socio-culturel

TROISIÈME SOUPER BÉNÉFICE POUR LE MUSÉE RÉGIONAL DE KAMOURASKA

Samedi le 13 octobre 2018 à Kamouraska



Le Musée régional de Kamouraska est fier de conserver sa place dans le paysage culturel de la région. Plusieurs années de travail et de dévouement auront permis de conserver ce fleuron qui rend hommage à vos ancêtres.

Pour une troisième année, le Musée régional de Kamouraska organise son souper spectacle bénéfique. Ce souper gastronomique et festif comprendra plusieurs spécialités de notre région.

Le menu sera composé d'une d'entrée de merrines, de rillettes et de fromage ainsi que d'une fondue chinoise composées de trois viandes, crevettes et accompagnements. Le repas se terminera avec le dessert et une douceur au chocolat. Un service de bar sur place offrira vins et autres boissons.

Comme l'année dernière, un spectacle de danse orientale sera présenté par la troupe « Fleurs d'Isis » ainsi que par une professionnelle de Québec. Plaisir garanti !

Cette année encore, il y aura le tirage d'une toile du peintre Yves Ayotte

ainsi que de nombreux prix de présence.

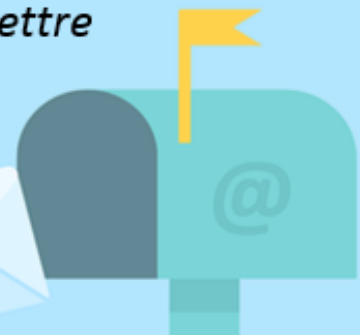
L'activité de financement se tiendra le samedi 13 octobre 2018 à la salle communautaire de Kamouraska à 18h00. Le coût du billet est toujours de 35\$ par personne et les tables peuvent accueillir 10 personnes. Réservez vos places en communiquant au 412 492-9783.

Au nom du Musée, je vous remercie de l'encouragement et au plaisir de vous rencontrer le 13 octobre!

Anik Corminboeuf

Ne manquez rien en vous abonnant à *L'Infolettre* de la Municipalité de Kamouraska!

Rendez-vous sur la page d'accueil du kamouraska.ca et cliquez sur le lien!



BALAI DE RUE - PELLE - GRAVIER - DÉNEIGEMENT
MARTEAU HYDRAULIQUE - CHAMP D'ÉPURATION

EXCAVATION
Robert Dionne & Fils

418 492-5863

6, route de Kamouraska
Kamouraska (Québec) G0L 1M0

FIX AUTO
KAMOURASKA

SÉBASTIEN MASSÉ, PROPRIÉTAIRE
DIRECTEUR D'ATELIER

216, rue Rochette
St-Pascal, Québec, G0L 3Y0
Tél.: 418 308-1001
Télec.: 418 308-1002
kamouraska@fixauto.com
fixautokamouraska.com

Socio-culturel

ACTIVITÉS AU CENTRE-FEMMES LA PASSERELLE DU KAMOURASKA



Jeudi 4 octobre à 9h30 et 13h30 aura lieu un Café-bricole. Inscrivez-vous avant le 3 octobre.

Un Thé-causerie aura lieu mardi le 9 octobre à 13h30 avec pour sujet « Conjointes de fait/mariés » sera donné par Marie-Josée Fournier de Centre de justice de proximité. Des rencontres individuelles auront lieu avant et après l'atelier si vous avez des questions personnelles concernant les types d'union. Prenez rendez-vous!

Lors de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, une soupe est offerte au Centre-Femmes La Passerelle, mercredi le 17 octobre dès 11h30. Inscrivez-vous!

Une chronique Toast et Café portant sur La culpabilité aura lieu jeudi le 25 octobre à 9h.

Mercredi le 31 octobre à 13h30, nous soulignerons la fête de l'Halloween avec un bingo, des jeux et beaucoup de plaisir! L'activité aura lieu à la Maisonnée du Mieux-Être au 523 route 230 à St-Alexandre.

Covoiturage possible à partir du Centre-Femmes. Vous pouvez vous déguiser!

Comment se soigner avec les huiles essentielles? Un atelier sur l'aromathérapie sera animé par Sonia Lanoé de Arôme et Alvéoles. Il aura lieu au Centre-Femmes jeudi le 1er novembre de 18h30 à 20h.

C'est l'heure du cinéma! Nous visionnerons un film jeudi le 8 novembre à 13h30. Popcorn inclus!

Un Thé-causerie aura lieu mardi le 13 novembre à 13h30 et aura pour sujet « Sécurité incendie à la maison ». Il sera animé par Christian Madore, pompier/préventionniste.

Une chronique Toast et Café « En route vers l'égalité » avec Trajectoire-Hommes en coanimation avec le Centre-Femmes aura lieu jeudi le 29 novembre à 9h. Cette activité est présentée dans le cadre des Journées d'action contre la violence faite aux femmes.

Pour toutes les activités, inscrivez-vous au 418 492-1449. Sauf sur indication contraire, les activités ont lieu au Centre-Femmes, 710 rue Taché à St-Pascal. Il n'est pas nécessaire d'être membre pour participer aux activités. www.lapasserelledukamouraska.org



Membre affilié



**Pharmacie
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.**

Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h
Samedi	9 h à 17 h
Dimanche	10 h à 13 h

555, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1234
Télé. : 418 492-6221
Courriel : bsr@familiprix.com



**Ramonage de cheminées
Frédéric Pilote**

Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100
ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection
Installation / Réparation
Déneigement de toitures
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0

Socio-culturel

Soyez des journées de la Culture 2018 au Kamouraska!



C'est sous le thème « Les mots » que se tiendront les Journées de la culture au Kamouraska, du 28 au 30 septembre prochains. Soutenues par la MRC de Kamouraska, les activités des Journées de la Culture se dérouleront à Sainte-Hélène-de-Kamouraska, Saint-Germain, Saint-Gabriel, Saint-Pascal et Saint-Joseph-de-Kamouraska et sont gratuites pour toute la population.

La programmation connaîtra son apogée le samedi 29 septembre avec des activités en simultané dans des municipalités du territoire. Tout d'abord, dès 10 h, l'artiste-peintre Marie-Chloé Duval, invite les gens à réfléchir sur les mots « beauté, liberté et folie » pour ensuite donner naissance en direct, à une nouvelle toile grand format inspirée des idées ressorties. L'activité se tiendra au Parc Ernest-Ouellet à Saint-Pascal. Aussi, deux représentations d'un concert

offert par Sophie Poulin de Courval, saxophoniste, Maryse Durette, pianiste et accordéoniste et Mathilde Desjardins, chanteuse, se tiennent à 14 h à l'église de Saint-Gabriel-Lalemant et à 19 h à l'église de Saint-Joseph-de-Kamouraska. Par la suite, à 13 h, au Théâtre des prés de Saint-Germain, Loïc Breuzin présente un spectacle de magie haut en couleurs, tandis que la Troupe de théâtre La Bacaisse présente « Les frères Vélivolum » à 20h, à la salle communautaire de Sainte-Hélène-de-Kamouraska. « Nul doute que cette programmation saura charmer petits et grands, d'un univers à l'autre. J'invite la population du Kamouraska à y participer en grand nombre. », de dire le préfet, M. Yvon Soucy.

D'autres activités ont lieu au Kamouraska et les informations les concernant se retrouvent au www.journeesdelaculture.qc.ca

Tous les détails des activités financées par la MRC de Kamouraska sont disponibles sur la page Facebook des Journées de la culture au Kamouraska ou sur le www.quoifaireaukamouraska.com



HORAIRE

mercredi-vendredi-samedi

8 h à 16 h

PÉRIODE D'OUVERTURE

17 avril au 3 novembre 2018

Ouverture hivernale du 10 novembre au 15 décembre

8 h à midi

Socio-culturel

Mon Voisinage est-il solidaire?

Votre voisinage est chaleureux si les gens :

- sont souriants, se connaissent et prennent des nouvelles les uns des autres;
- souhaitent la bienvenue aux nouveaux arrivants;
- se rendent des services occasionnels;
- partagent des ressources (outils, jardins, jouets, etc...);
- réalisent des projets collectifs.

Le Kamouraska est un milieu déjà favorable à cette mentalité. Mais il faut entretenir ces habitudes et les transmettre à toutes les générations.

Soyons solidaires toute l'année pour une qualité de vie quotidienne!

Gisèle Couture, agente de projet
Voisins solidaires du Kamouraska

Des voisins solidaires

Saviez-vous que
les gens bien entourés ont une meilleure espérance de vie?

De voisins « *solitaires* » à voisins « **solidaires** » il y a des moyens, des initiatives et des trucs qui sont suggérés pour une vie de bon voisinage fort agréable.

Et vous,
quel type de **voisin** êtes-vous?

Vous pouvez compléter le test (12 questions) en allant sur le site internet : www.voisinsolidaires.ca

voisins solidaires
LES BONS CÔTÉS D'ÊTRE À CÔTÉ !

Pour de plus amples renseignements :
Téléphone : 418 492-5851
Courriel : voisinsolidaireskamouraska@gmail.com

CÔTÉ EST
• BISTRO KAMOURASKOIS •

76, AVENUE MOREL, GOL 1M0 | 418 308-0739
Prenez du bon temps chez Côté Est! Pour en savoir plus sur nos services, consultez notre site internet : www.cote-est.ca

Fier partenaire
des événements
d'ici

PROMUTUEL
ASSURANCE

PROMUTUELASSURANCE.CA

Saint-Pascal * 418 492-2014 La Pocatière * 418 856-4429

Conseil municipal de Kamouraska



Erratum : une erreur s'est glissée lors de la dernière édition de la Marée montante : dans le résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2018, il a été mentionné que madame Viviane Métivier et monsieur Denis Robillard étaient absents, alors qu'ils étaient bel et bien présents à la séance.

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 août 2018

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents, sauf messieurs Robert Lavoie et Hervé Voyer.

RÈGLEMENT 2018-04 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1991-02 DE LA MUNICIPALITÉ AFIN DE CRÉER LA ZONE MIA12 À MÊME UNE PARTIE DES ZONES MIA2 ET MIA3 (SECTEUR DE LA ROUTE LAUZIER) ET D'Y PERMETTRE L'ENTREPOSAGE SOUS CERTAINES CONDITIONS (PREMIER PROJET).

IL A ÉTÉ RÉSOLU d'adopter le projet de règlement numéro 2018.04. *(Ce projet de règlement étant trop long pour être reproduit ici, les personnes peuvent le consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procès-verbaux » ou en personne au bureau municipal).*

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

INFORMATIONS DU MAIRE

-Tenue d'un Symposium de peinture en juillet dernier qui a connu un franc succès.
-Suivi mise aux normes de l'eau potable.

DEMANDE DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC CONCERNANT LA RÉFECTION DU QUAI TACHÉ

IL A ÉTÉ RÉSOLU de confirmer à La Mutuelle des municipalités du Québec, par la présente résolution, que la municipalité de Kamouraska a pris acte des conditions de maintenance des garanties « Assurance des biens et responsabilité civile » pour le quai Taché et s'engage à effectuer les travaux selon les délais impartis; **IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** de confirmer à La Mutuelle des

municipalités du Québec, par la présente résolution, que la Municipalité de Kamouraska s'engage à installer sur la clôture une affiche portant la mention «Accès interdit» ainsi que des panneaux de part et d'autre du quai portant la mention « Danger/Chute de béton /Gardez vos distances».

MANDAT D'INGÉNIERIE OCTROYÉ À GUILLAUME BOUCHARD, INGÉNIEUR

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte l'offre de services datée du 23 juillet 2018 déposée par Guillaume Bouchard, ingénieur, visant la surveillance de chantier relativement aux travaux de pavage de la route Lapointe et des rapiécages mécanisés sur le Rang des Côtes.

DEMANDE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION CONCERNANT LA PHASE II DE RÉNOVATION (EXTÉRIEURE) DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à procéder à une demande de soumissions sur invitation concernant la phase II de la rénovation (extérieure) du Centre communautaire de Kamouraska.

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES SUR LE SÉAO VISANT LE DÉMANTÈLEMENT ET LA RECONSTRUCTION DU RÉSERVOIR-INCENDIE SUR LE RANG DES CÔTES – SUR LE LOT : 4 009 029.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à procéder à une demande de soumissions publiques sur le SÉAO concernant le démantèlement et la reconstruction d'un réservoir-incendie, sur le Rang des Côtes, sur le lot : 4 009 029.

SUIVI À LA DEMANDE DE DES SOUMISSIONS RELATIF À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION VISANT LE DÉNEIGEMENT

DU VILLAGE POUR LES ANNÉES 2018-2019, 2019-2020 ET 2020-2021

Suite à l'ouverture des soumissions sur invitation à 15H05 P.M. le même jour, la municipalité indique qu'elle n'a reçu aucune soumission des entrepreneurs invités.

ACCEPTATION DU SOUMISSIONNAIRE RELATIF À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES VISANT LE DÉNEIGEMENT DE LA PAROISSE POUR LES ANNÉES 2018-2019, 2019-2020 ET 2020-2021

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE, suite à l'ouverture des soumissions publiques à 15H05 P.M. le même jour, la municipalité accepte la soumission de : C.G. Thériault Inc. étant conforme au devis de soumission. Coût de la soumission : 346 649.63 \$ (incluant les taxes applicables); **QU'UN** contrat sera signé entre les parties dans les prochaines semaines.

VARIA

-Antenne cellulaire : Réactivation du dossier pour acquisition de matériel et/ou équipement visant l'installation au Centre communautaire.

ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE LA FABRIQUE SAINT-LOUIS-DE-KAMOURASKA ET LA MUNICIPALITÉ (CONCERT EUROCHESTRIES)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska procède à la signature d'une entente avec la Fabrique Saint-Louis-de-Kamouraska concernant l'utilisation de l'Église pour la tenue d'un concert dans le cadre des Eurochestries le 12 août prochain. Coût demandé par la Fabrique : 300.00 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS

-Informations sur l'une des exigences requises sur la demande de soumissions publiques (déneigement Paroisse).

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 16 août 2018

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents, sauf messieurs Robert Lavoie et Patrick Pelletier.

RÉSOLUTION POUR DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES (SÉAO)

CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT (SECTEUR VILLAGE) POUR LES ANNÉES 2018-2019, 2019-2020 ET 2020-2021.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité autorise la directrice générale à procéder à une demande de soumissions sur invitation concernant le déneigement des rues du

village ainsi que les stationnements Nord et Sud de l'église pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021. ; QUE, dans les documents exigés au devis, la municipalité demandera de fournir la preuve de licence avec la Régie du Bâtiment du Québec.

FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 septembre 2018

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents, sauf monsieur Denis Robillard.

RÈGLEMENT 2018-04 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1991-02 DE LA MUNICIPALITÉ AFIN DE CRÉER LA ZONE MIA12 À MÊME UNE PARTIE DES ZONES MIA2 ET MIA3 (SECTEUR DE LA ROUTE LAUZIER) ET D'Y PERMETTRE L'ENTREPOSAGE SOUS CERTAINES CONDITIONS (SECOND PROJET).

IL A ÉTÉ RÉSOLU d'adopter le second projet de règlement numéro 2018.04. *(Ce projet de règlement étant trop long pour être reproduit ici, les personnes peuvent le consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procès-verbaux » ou en personne au bureau municipal).*

APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ DE L'OMH DE KAMOURASKA POUR L'EXERCICE EN COURS - 31 DÉCEMBRE 2018

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte le budget révisé 2018 – déficit d'exploitation pour l'exercice qui se terminera le 31 décembre 2018. Contribution financière municipale révisée : 2 653.00 \$.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

SEMAINE KAMOURASKOISE DE SENSIBILISATION AUX PRÉJUGÉS DU 14 AU 20 OCTOBRE 2018

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie l'ADDS Kamouraska dans sa démarche et promulgue la Semaine kamouraskoise de sensibilisation aux

préjugés du 14 au 20 octobre prochain.

CLUB DES 50 ANS ET + DE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QU'UNE commandite pour un vin d'honneur soit versée au Club des 50 ans et + de Kamouraska concernant le souper d'ouverture du Club qui se tiendra le 29 septembre prochain ; QUE le remboursement sera fait sur réception d'une pièce justificative.

MUSÉE RÉGIONAL DE KAMOURASKA (SOUPER SPECTACLE BÉNÉFICE)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité procède à l'achat de deux billets afin d'assister au souper spectacle bénéfique du Musée Régional de Kamouraska le 13 octobre prochain au Centre communautaire de Kamouraska. Coût du billet : 35.00 \$ch. X 2 = 70.00 \$.

RÉSOLUTION D'APPUI RELATIVEMENT À LA PROBLÉMATIQUE DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (RENOUÉE DU JAPON, BERCE SPONDYLE, BERCE DE CAUCASE ET PHRAGMITE EXOTIQUE)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le conseil de la Municipalité de Kamouraska appuie la MRC du Rocher-Percé dans sa démarche à l'effet de sensibiliser le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) à l'impact de la portée des espèces exotiques envahissantes « renouée du Japon », « berce spondyle », « berce de Caucase » et le « phragmite exotique » sur les milieux de vie et sa demande d'outiller les municipalités à faire face à la progression des plantes exotiques envahissantes

INFORMATIONS DU MAIRE

-Tenue d'une conférence aux nouveaux puits d'eau potable le 10/09 : Activation du

dossier au Ministère pour l'émission d'un C.A. pour pouvoir aller en soumission.

-Rencontre des candidats pour l'élection du 1er octobre prochain.

-Installation d'une antenne cellulaire + « booster » au Centre communautaire.

Avis de motion est présenté par Robert Lavoie qu'à une séance ultérieure, la municipalité adoptera le règlement 2018-05 modifiant le règlement 2012-02 par l'ajout d'une nouvelle règle prévue au Projet de Loi 155 apportant ainsi une modification au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Avis de motion est présenté par Michel Dion qu'à une séance ultérieure, la municipalité adoptera le règlement 2018-06 modifiant le règlement de zonage 1991-02 afin d'interdire la venue de nouveaux débits d'alcool ou autres types d'établissement de ce genre dans les zones mixtes à l'exception de la zone MIA 11 ; zone située à l'extrémité Est du village, au Sud de la route 132 Est.

RÉSOLUTION D'APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES MUNICIPALITÉS DU KAMOURASKA (FDMK) – PARCOURS DÉCOUVERTE DU TERROIR DE KAMOURASKA – ORGANISÉ PAR DÉVELOPPEMENT DE KAMOURASKA.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité appuie la demande de subvention présentée par monsieur Benoit Randall, agent de développement, pour Développement de Kamouraska.

RÉSOLUTION RELATIVE À LA CONSTITUTION D'UN COMITÉ MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE soit créé un comité municipal de sécurité civile; QUE les personnes suivantes soient désignées

Conseil municipal de Kamouraska



membres du comité municipal de sécurité civile de la Municipalité de Kamouraska : Mychelle Lévesque, coordonnatrice municipale de la sécurité civile; Gilles A. Michaud, maire; Michel Dion, conseiller municipal et maire suppléant; Valérie Dumont, représentante de l'administration; Jérôme Drapeau, représentant des travaux publics; Benoît Randall, représentant des services aux personnes sinistrées. Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant le comité municipal de sécurité civile de la municipalité.

REFUS DU SOUMISSIONNAIRE RELATIF À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES VISANT LE DÉNEIGEMENT (VILLAGE) POUR LES ANNÉES 2018-2019, 2019-2020 ET 2020-

2021

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE, suite à l'ouverture des soumissions publiques, la Municipalité refuse la soumission de : Ferme Raynald Saint-Pierre n'étant pas conforme à une exigence du devis de soumission.

PÉRIODE DE QUESTIONS

-Questions sur la soumission du déneigement du village par Raynald Saint-Pierre.

-Clapet du petit aboiteau à changer (ne ferme pas) (Voir avec Valérie Labrecque).

-Félicitations pour la conférence de presse tenue aujourd'hui sur le site des nouveaux puits.

-Intervention de monsieur Yves Ayotte sur la possibilité d'exécuter des toiles (peinture)

sur le terrain du Musée Régional de Kamouraska (Proposition d'une rencontre).

-Dossier : Développement domiciliaire.

SUIVI À L'OUVERTURE DE SOUMISSIONS CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UNE CITERNE-INCENDIE - RANG DES CÔTES

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE, suite à l'ouverture des soumissions le 30 août 2018, la municipalité annule la demande de soumissions puisque le soumissionnaire, (Coffrage Provincial) étant le plus bas conforme, a déposé sa soumission au montant de : 185 667.38 \$ (taxes incluses) et que, ce montant dépasse le coût estimé des travaux prévus.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 septembre 2018

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents, sauf messieurs Patrick Pelletier et Hervé Voyer.

RÉSOLUTION POUR SUIVI À L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS CONCERNANT LA RÉALISATION DE LA PHASE II DES TRAVAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE, suite à l'ouverture des soumissions concernant la réalisation de la phase II des travaux du centre communautaire, la municipalité annule la soumission sur invitation reçue car elle dépasse la valeur légale autorisée pour une demande de soumissions sur invitation soit : + de 101 100.00 \$ = demande de soumission publique ; QU'UN deuxième motif s'applique pour l'annulation de cette soumission soit qu'une clause au devis n'a pas

été respectée. Coût de la soumission : 108 000.00 \$ (taxes incluses) : Une seule soumission a été reçue et déposée: Kamco Construction.

RÉSOLUTION POUR DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES (SÉAO) CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT (SECTEUR VILLAGE) POUR LES ANNÉES 2018-2019, 2019-2020 ET 2020-2021.

Cette résolution a été reportée ultérieurement.

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DÉPOSÉE PAR GUILLAUME BOUCHARD, INGÉNIEUR, POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE HYDRAULIQUE (COURS D'EAU LAPLANTE).

Après échange entre les membres du conseil, cette résolution ne sera pas adoptée.

FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 24 septembre 2018

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents.

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION D'UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ (POUR 1 AN) CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT (SECTEUR VILLAGE) POUR L'ANNÉE 2018-2019.

ATTENDU QUE récemment, la municipalité a procédé à deux demandes de soumissions, sur invitation et publique, et qu'aucun entrepreneur n'a déposé de soumissions répondant à toutes les exigences du devis ; ATTENDU QUE, la municipalité étudie la possibilité d'entreprendre une démarche visant l'achat de machinerie et de matériel afin de pouvoir procéder elle-même à l'entretien des chemins et stationnements dans le secteur du Village ce qui aura pour effet d'avoir un meilleur contrôle de la qualité du travail ; ATTENDU QUE, la municipalité veut prendre le temps de bien évaluer la démarche afin qu'elle soit profitable aux

citoyens (ennes) de la municipalité et qu'elle respecte le budget attribué à ce service ; ATTENDU QUE, la municipalité peut, selon le Code municipal dont elle est régie, de donner de gré à gré à un entrepreneur/fournisseur, un contrat de service étant donné que le total de la soumission ne dépassera pas le montant prévu à la Loi soit : 25 000,00 \$ (taxes incluses) ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité accepte l'offre de Ferme Paradis des Côtes pour l'ouverture des rues et des stationnements (secteur Village), pour l'hiver 2018-2019 seulement, pour la somme de : 21 650.00 \$ + taxes applicables ; QUE monsieur Gilles A. Michaud, maire et madame Mychelle Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer le contrat de gré à gré entre les parties.

FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Socio-culturel

MUSCLEZ VOS MÉNINGES



Plusieurs activités vous permettront de stimuler votre mémoire et votre concentration. Une foule de sujets intéressants seront abordés par exemple : les liens entre le stress et la mémoire; comment mieux utiliser sa créativité; le rôle des sens dans la mémoire; comment oxygéner ses neurones grâce à la marche; et pour terminer, bien nourrir son cerveau.

Coût : 20 \$ - Inclut le cahier des participants

Durée : 10 semaines à raison de 2 h par semaine

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME?

« Musclez vos méninges » est destiné aux aînés de 50 ans et plus qui vivent un vieillissement intellectuel normal.

Cette formation est accréditée par le Centre de recherche et expertise en gérontologie sociale et subventionnée par le Ministère des aînés et est offerte par l'Association des aînés et aînés de l'UQAR

DESCRIPTION

Vous obtiendrez tout au long de ces ateliers des informations sur la mémoire et les autres facultés intellectuelles; des trucs pour mieux se rappeler des noms et des numéros, des listes, etc.

Pour inscription et information, vous êtes invités à communiquer avec la personne responsable dans chacune des MRC.

Secteur Saint-Pascal : Sylvie Potvin 418 492-2671

sylvin2@hotmail.com

ABC DES PORTAGES DÉVELOPPE SES ACTIVITÉS À SAINT-PASCAL !



Ateliers d'alphabétisation : pour améliorer les compétences en lecture, écriture, calcul. Petits groupes, apprentissages dans des situations de la vie courante. Faible coût.

Où : Au local de PROJEKTION 16-35 (Maison de la Famille, 580-C rue Côté, Saint-Pascal). ; Tous les lundis de 13 h à 16 h (Inscription obligatoire ; Début le 15 octobre (si le nombre d'inscriptions est suffisant))

Service d'Écrivaine publique : aide pour compléter des formulaires, lire, rédiger ou comprendre un document. Sans rendez-vous. GRATUIT.

Où : Au local de PROJEKTION 16-35 (Maison de la Famille, 580-C rue Côté, Saint-Pascal) ; Tous les lundis entre 10 h et 12 h (Sans rendez-vous) ; Dès le 1er octobre

Contactez-nous pour plus d'information ! 418 862-9998

abcdesportages@hotmail.com

Au plaisir de vous rencontrer!

MALLETTE

SENCRL
Société de comptables
professionnels agréés

LL Avec vous, là où ça compte TT

Gilles Lebel, CPA, CA
Carolyn Thériault, CPA, CA
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515
télec. : 418 492-9640

www.mallette.ca



Concours de bourses 2018 : 10 000 \$ en bourses d'études

Vous êtes étudiant niveau 5^e secondaire, professionnel, collégial ou universitaire ? Nous vous invitons à soumettre votre candidature pour participer au concours de bourses 2018. Pour participer, il suffit d'être membre de notre caisse et de remplir, d'ici le **9 octobre 2018**, le formulaire d'inscription disponible au desjardins.com/kamouraska.

Le tirage au sort des gagnants se fera le vendredi 12 octobre 2018. La soirée débutera à 19 h 30 à la salle Alphonse-Desjardins du Centre communautaire Robert-Côté à Saint-Pascal. En plus des 16 bourses qui seront remises, des prix de présence seront tirés parmi tous les étudiants inscrits qui seront présents à la soirée.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec Cynthia Bernier au 418 492-4011, poste 7562113 ou par courriel à cynthia.bernier@desjardins.com.

Bonne chance à tous !



418 492-4011



877 851-4011



caisse.t20119@desjardins.com



www.desjardins.com/kamouraska



www.facebook.com/centrekamouraska



Agenda

OCTOBRE 2018

Calendrier des collectes pour le mois d'octobre

12 et 26 octobre	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
9 et 23 octobre	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
2-16-30 octobre	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1

Calendrier des activités et dates importantes pour le mois de d'octobre

1er octobre	ÉLECTIONS GÉNÉRALES PROVINCIALES		
2 octobre, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
6-7 octobre	Circuit de l'Action de grâce	À Kamouraska	418 492-6523 poste 3
13 octobre	Souper bénéfique du Musée Kamouraska	Centre communautaire	418 492-9783
15 octobre	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 2
16 octobre, 12h00	Dîner du Club des 50 ans et plus	Centre communautaire	418 492-2984
17 octobre, 18h00	Soirée de fin de saison—tourisme	Centre communautaire	418 492-6523 poste 3
31 octobre	Joyeuse Halloween à tous les petits monstres!		

NOVEMBRE 2018

Calendrier des collectes pour le mois de novembre

2-9 novembre	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
6 et 20 novembre	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
13 novembre	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
2 novembre	Collecte des feuilles		418 492-6523 poste 1

Calendrier des activités et dates importantes pour le mois de novembre

5 novembre, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
19 novembre	Rencontre CCU		
20 novembre, 12h00	Dîner du Club des 50 ans et plus	Centre communautaire	418 492-2984
20 novembre, 18h00	Souper des organismes + AGA de Développement de Kamouraska	Centre communautaire	418 492-6523 poste 3

Du 2 octobre au 28 novembre, ne manquez pas la présence de la réalité virtuelle à votre bibliothèque municipale! En effet, le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent est fier d'annoncer l'arrivée de cette nouvelle technologie numérique dans leurs bibliothèques membres. Les participants pourront se retrouver dans différents environnements virtuels passant de la promenade dans l'espace, à la visite des fonds marins ou à la pratique de leur sport préféré. C'est une expérience à ne pas manquer!



Quai des Bulles
Savonnerie artisanale



KAMOURASKA
ATELIER ET BOUTIQUE
66, AVENUE MOREL
418 492-9673
OUVERT À L'ANNÉE 7/7

QUAIDEBULLES.CA

Boulangerie Niemand



Heures d'ouverture
Septembre et octobre : du
jeudi au dimanche
Fermé de novembre à avril.

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

CHOCOLATERIE
La Fée Gourmande
KAMOURASKA



OUVERT À L'ANNÉE

CHOCOLATERIE BAR LAITIER

La Fée Gourmande
65, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca

Chocolats fins
Caramels et tartinades
Crêpes et desserts
Chocolat chaud maison

Crème glacée molle
Sorbets et gelato maison
Trempages maison
Poutine glacée de Kamouraska



POISSONNERIE
Lauzier

POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone : 418 492-7988 Fax : 418 492-9225

Livraison partout au Québec
www.poissonnerielauzier.com